

Ma Réunion de rentrée avec les parents...mode d'emploi !



- **Cette réunion doit intervenir assez tôt après la rentrée.** Il est nécessaire d'avertir les familles de la date retenue dès les premiers jours de classe.
- **Soyez zen, donnez une bonne impression :** rangez la classe, ayez une tenue correcte, le sourire, arrivez en avance... Invitez les parents à s'asseoir et pourquoi pas à la place de leur enfant pour repérer plus facilement les familles...
- Les parents accordent généralement beaucoup d'intérêt à la scolarité de leurs enfants et peuvent être inquiets : c'est normal. **Il s'agit de construire une relation de confiance réciproque.** Mais les cas particuliers ne seront pas abordés. Proposez d'en reparler plus tard, lors d'un rendez-vous individuel.
- Ce moment de rencontre institutionnel ne saurait être le seul moment de rencontre avec les parents. Tout au long de l'année, évitez les discussions « entre deux portes », au portail ou au moment de l'accueil en maternelle (qui doit être consacré aux enfants, pas aux parents). Lorsque la réponse ou le sujet méritent de se poser au calme, un rendez-vous est le plus souvent préférable pour tous. **Montrez-vous disponible et ouvert mais ayez le réflexe de différer...**
- **Ne pas trop en dire...**il s'agit d'être clair mais d'avoir à l'esprit que les choix que vous présentez peuvent évoluer.
- Aménagez éventuellement un coin sommaire pour les plus jeunes enfants qui seront à la réunion (feuilles, crayons, puzzles...)
- **Ayez sous la main quelques notes et des documents utiles :** le déroulé de votre réunion, votre emploi du temps, les manuels utilisés... et les programmes : ils sont votre cadre légal de travail.

Vous êtes un(e) professionnel(le)! Si on vous interroge sur votre expérience, à vous de choisir si vous voulez indiquer votre statut de stagiaire... L'avis de l'équipe du SE-Unsa 95 : vous pouvez éviter le terme « stagiaire », mais éventuellement ne pas cacher que c'est votre première année si on vous le demande.

Suivant les situations, le fonctionnement de l'école sera expliqué par le directeur/ la directrice lors d'une réunion générale ou bien vous aurez à le faire lors de votre réunion de classe. Renseignez-vous au préalable pour anticiper ces points. Quelques pistes pour votre réunion de classe :

- **Présentez-vous.** Si plusieurs enseignants sur la classe, expliquez la répartition sur la semaine.
- **Présentez la classe :** effectifs, éventuellement nombre d'enfants par niveau.
- **Présentez l'aménagement de la classe** (disposition, matériel, ...) et les outils des élèves.
- **Présentez l'emploi du temps** (journée, semaine, ...)
- **Contenus d'apprentissages :** attention à ne pas noyer les parents avec les contenus. Restez clair et concis. Expliquez vos choix aux parents mais ne vous justifiez pas ! Dialogue et clarté sont sources de bonnes relations.
- **Projets de l'année/sorties scolaires :** annoncez ce qui est déjà prévu.
- **Evaluations et livrets scolaires :** fréquence ? organisation ?

- **Mais encore...un peu de tout en vrac...**
 - *Les anniversaires.* S'ils sont fêtés en classe : quand ? comment ?
 - *Organisation du temps de sieste en maternelle.*
 - *Présentez le rôle du cahier de liaison*
 - *Rappelez l'obligation de justifier les absences des élèves* (même en maternelle)
 - *Expliquez l'organisation de l'APC* (objectif, quand ?). Rappelez l'obligation d'une autorisation écrite des parents.
 - *Temps périscolaire* (TAP, cantine, garderie) : rappelez que ces temps relèvent de la responsabilité de la Mairie mais ayez une connaissance générale de l'organisation. Pour les détails, renvoyez sur la Mairie.

N'hésitez pas à nous solliciter pour cette première rentrée !

L'équipe du se-unsa du Val d'Oise est là pour vous aider.

09 64 06 73 29 se.unsa95@gmail.com